



Je souhaite annuler un crédit SOFEMO

Par **k22**, le **08/02/2015** à **22:11**

Bonjour

Mes parents qui sont retraité ,on été appelé par téléphone pour recevoir un cadeau dans un nouveau magasin .

Lorsqu'ils sont arrivé ,ils ont reçu leurs cadeaux un épluche légume ...après on leur a proposé un bon réduction de 600€ sur l'achat d'un canapé. Le vendeur est devenu insistant, ils ont choisi un canapé et au final on signé un bon .Pour bénéficier de la remise ,ils devaient donner leur RIB ET pièce identité .Ils ont signé un bon mais ils n'est pas inscrit la remise de 600€.

La valeur de l'achat était 1900€.Mon père est retourné pour annuler l'achat car c'était au finale un crédit SOFEMO de 1900€ su 60 mois donc 2860€ sur 65 mois. Ils n'ont rien voulu savoir .

le bon a été signé le 02/02/2015 et ,ils ont forcé la livraison le 06/02/2015, ils étaient deux livreurs à déposer le canapé .Mon père ne voulait pas, ils lui ont dit qu'ils était obliger.

je souhaiterais savoir quels recours ,nous avons pour annuler tout cela.

Mes parents sont effondrés. Je pense déposer plainte demain matin et envoyé un recommandé A-R pour annuler la vente et ramener le canapé. Est-ce nécessaire...?

Merci de répondre

Par **chaber**, le **09/02/2015** à **07:33**

bonjour

le sujet a déjà été traité

http://http://www.experatoo.com/arnaques/arnaque-vente-canape-cuir_27366_doc.pdf